78 : Syndicalisme indépendant ?

Lorsque, début octobre, deux membres de la commission exécutive de la C.G.T. votaient contre la déclaration présentée par le bureau confédéral sur la rupture des négociations entre les partis de gauche, beaucoup de camarades se sont étonnés. Le fameux monolithisme de la C.G.T. n'aurait-il été que de façade ?

Carassus et Germon, membres du P.S., ayant tous deux voté contre, se sont expliqués dans la presse ; pour le premier « s'appuyant sur la définition que l'I.N.S.E.E. donne des groupes industriels, le bureau confédéral de la C.G.T. a donné son interprétation de la proposition de nationalisation des neuf groupes contenue dans le Programme commun. Pour lui, une seule signification exacte : il faut nationaliser la société mère et les filiales (plus de 50 %). L'arbitrage rendu est sans ambiguïté : « la seule signification exacte des nationalisation est celle retenue par le Parti communiste » ; pour Germon, la crise actuelle montre que des nuances apparaissent aujourd'hui dans la Confédération, il est nécessaire que non seulement elles se reflètent dans le recrutement des permanents mais aussi dans la presse de la C.G.T. À quand des tribunes libres dans la « V.O. » ? On en parlera à une prochaine C.E.

Les troubles allaient continuer : d'autres militants du P.S., à Nantes notamment, en vinrent à laisser entendre que la C.G.T. prenait parti pour le P.C. dans la querelle. Il y eut même des bavures. Alors que la C.E. confédérale, réunie de nouveau, réussissait à trouver une unanimité fragile sur le manifeste « Pour que vive le Programme commun », dans laquelle la question des filiales était évacuée ; à Paris, les responsables décidèrent de « s'occuper » de Carassus.

La résolution présentée au Comité général de l'U.D. était, elle, parfaitement conforme à la version numéro un : il faut nationaliser les filiales ; et voyons un peu qui n'est pas d'accord. À part une abstention – celle du Syndicat des correcteurs, l'unanimité se fit. En effet, au Comité général des syndicats C.G.T. de Paris, seuls les syndicats ont le droit de vote. La commission exécutive n'a que voix consultative et ne vote pas. On assista donc à une savante manœuvre de congrès pour faire en sorte que tous les présents puissent s'exprimer. Et Carassus remit cela !

On pourrait sourire. Qu'est-ce que cela a à voir avec les intérêts des travailleurs ? N'oublions pas que la C.G.T. influence une grande partie des salariés et pour la première fois depuis des années l'unanimité de l'appareil dirigeant se fissure, jetant le militant d'entreprise dans le désarroi le plus complet. Au Crédit lyonnais parisien, l'absence de perspective décourage les adhérents, qui oscillent entre le repliement sur la revendication quotidienne et l'envoi de délégations aux partis politiques. Parmi les conducteurs du métro, les militants ont peur de s'adresser aux travailleurs, parce que dans les discussions qui s'engagent chaque responsable donne la position de son parti et non celle de la Confédération. Cela est vrai aussi dans une grande partie des U.L., à l'EDF-GDF et dans les syndicats du Crédit.

Beaucoup de travailleurs et de militants estiment en outre que « c'est foutu ! » et baissent le dos. À Paris, alors que la Confédération pousse très fort pour lancer des débats sur le manifeste « Pour que vive le Programme commun », accompagné de procès-verbaux des discussions, seulement dix documents sont remontes à l'U.D.

Et le 1er décembre ?

Dans cette situation confuse, le mot d'ordre de grève de vingt-quatre heures de grève du 1er décembre apparaît comme une

bouée, et chacun se lance dans la préparation de l'action. Attention, dit-on du côté des directions, à la fuite en avant !

Dans certains secteurs de la SNCF, il semblerait que « les choses ne sont pas claires » ; des travailleurs, des militants pensent « encore » que pour être efficaces les grèves doivent bloquer l'économie. Il faut que la direction apporte ses explications : les grèves nationales sont l'expression d'un mécontentement. Évidemment, après cela, les travailleurs sont las des grèves de vingt-quatre heures...

Risquerait-il d'y avoir des « débordements » ? Les ouvriers fatigués ne donneront-ils pas le beau spectacle du 24 mai, dans l'unité, pour le programme commun et l'union de la gauche ?

On peut mesurer à ces quelques indications combien on a marché chez les travailleurs, combien l'aspiration au changement a pu être captée par les partis de la gauche parlementaire et combien la démagogie électoraliste peut être néfaste.

Faisons éclater les contradictions ; montrons aujourd'hui que les craquements de la C.G.T. ne sont qu'escarmouches de partis sur des problèmes d'hégémonie dans les appareils syndicaux ; agrandissons la fissure qui apparaît entre le P.C. et le C.E.R.E.S. à l'intérieur des syndicats ; participons au débat et plutôt que de parler des filiales discutons des travailleurs, de leurs organisations, de leurs revendications et du socialisme !

Montrons le scandale qui consiste pendant cinq ans à matraquer les travailleurs pour les lancer à l'assaut des urnes de la V^{e} République, pour tout casser ensuite, avec pour conséquence le découragement et la lassitude.

Crapules ou incapables ?

Et ce n’est pas fini ; un responsable de l’U.D. de Paris CGT ne disait-il pas que « si l’Union de la Gauche n’est qu’un accord de désistement, la C.G.T. ne pourra pas apporter son soutien à un niveau aussi grand qu’elle l’a fait pour le programme commun ». En clair, la fraction du P.C.F. est prête à tout bloquer, y compris jusqu’à laisser la droite gagner les élections.

Les voilà les complicités objectives ! L’appareil du P.C.F. est, comme il y a cinquante ans en U.R.S.S., quarante en Espagne, prêt à tout pour conserver son hégémonie sur les travailleurs. Nous avons là, avec l’ensemble des syndicalistes, l’occasion de le montrer aux travailleurs, afin qu’ils reconquièrent la direction de leurs syndicats.